Luchon le 9 juillet 2005

Monsieur Gilles Thuries, Président de
l'association Luchon Vol Libre
Maison des associations
31110 Bagnères de Luchon

Monsieur le Maire
de Saint-Mamet

Copies :
Monsieur le Préfet.
Monsieur le Maire de Luchon
Monsieur le Maire de Montauban de Luchon
Monsieur le Président de la ligue parapente Midi-Pyrénées

Monsieur le Maire,

Notre Association avait prévu, ce jour, une manifestation amicale inter club sur le site de Luchon Superbagnères, comptant une cinquantaine de participants et en avait avisé sa fédération, la FFVL. Nous avons missionné un cameraman de la chaîne de télévision M6 pour un reportage national.

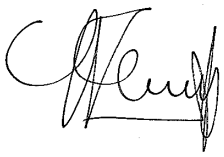
L'usage du lieu d'atterrissage situé sur votre commune, habituel depuis plusieurs années et, conformément en accord avec votre municipalité et celles avoisinantes de Luchon et Montauban de Luchon ainsi qu'il ressort du compte-rendu de réunion du 21 Mars 2005, a été reconduit pour un an.

Ce terrain se trouve actuellement en grande partie occupé par un cirque, le cirque Reitz, à qui vous aviez donné l'autorisation de s'installer sur le parking du cimetière ainsi que vous nous l'aviez confirmé.
Nous vous avons rencontré à nouveau pour vous signaler cet état de fait et cependant vous n'avez donné aucune suite favorable à notre demande.

Cette situation compromet le bon déroulement de l'activité parapente en général et cette manifestation en particulier dans les conditions de sécurité nécessaires à la pratique, telles qu'elles existent lorsque ce terrain est libre de toute occupation.

Nous vous demandons que des mesures soient prises pour éviter que se reproduise une telle situation dans l'avenir.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



PJ : Compte rendu de la réunion du 21 Mars 2005